



ASSOCIATION DE DÉFENSE DES HABITANTS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LISSIEU

Chers adhérents

Nous espérons vous trouver en pleine forme dans cet épisode inédit. Nous sommes certains qu'il vous fait prendre conscience de la beauté de notre environnement et de tout l'intérêt à le préserver.

Vous savez sans nul doute que la liste menée par Charlotte GRANGE a remporté les élections municipales du 15 mars dernier. Compte tenu du contexte exceptionnel que nous traversons, la nouvelle équipe municipale n'a pas encore pu prendre ses fonctions. Mais elle reste attentive à ce qu'il se passe sur notre commune et nous a confirmé son soutien :

« Nous renouvelons nos engagements envers vous à ce sujet et nous organiserons dans tous les cas une rencontre avec AHEL dès notre prise de fonction. »

Je peux vous assurer que le programme Green parc reste une de nos priorités pour notre début de mandat et fait l'objet d'un travail scrupuleux de notre équipe dès à présent. » mail reçu le 31/3 de la nouvelle équipe, signé Charlotte GRANGE notre Maire.

De notre côté nous sommes nous aussi contraints par les circonstances de reporter notre AG annuelle, qui aurait dû se tenir dans les toutes prochaines semaines. **Mais dans cette attente, notre combat continue sur 2 fronts :**

- Malgré les résultats sans appel de la médiation sur le Champ « DUFURNEL » qui démontrait le refus des riverains, le maire a accordé en date du 29 mai 2019 un permis de construire de 25 maisons dont 8 logements sociaux en faveur d'ALLIADE HABITAT. La procédure de recours contentieux engagée par nos avocats le 31 octobre 2019 contre ce permis de construire suit son cours. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son avancement.
- Concernant le projet GREEN PARK de Noovel'R , comme nous vous l'avions signalé, **nous avons eu la désagréable surprise de découvrir que les hauteurs des 4 logements sociaux (maisons mitoyennes à l'angle du chemin neuf/chemin de la Dodate) ne respectaient pas les 6,80m prévus au permis de construire délivré.** Nous avons donc dû faire constater l'infraction par un Géomètre et nos avocats sont intervenus auprès du maire pour faire respecter les règles prévues.

Il est regrettable que nous ayons dû engager à nouveau des frais pour faire constater cette irrégularité, c'est-à-dire utiliser VOS COTISATIONS pour compenser une fois de plus L'INACTION DE NOS ELUS.

Si un arrêté municipal interruptif des travaux a bien été pris le 3 février dernier, nous avons malheureusement découvert lors de notre passage en mairie le 12 mars dernier que la société NOOVEL'R avait déposé le 25 février une demande de modification de son PC pour faire régulariser les hauteurs illégales de ses constructions. Et, ce alors que P. GOUDET s'était engagé publiquement lors de sa campagne à faire démolir les constructions pour respecter le PC initial !

Nous ne savons pas ce qu'il est advenu de cette demande car l'accès à la mairie est restreint et les clés sont encore entre les mains de Y. JEANDIN qui assure les affaires courantes.



ASSOCIATION DE DÉFENSE DES HABITANTS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LISSIEU

En date du 25 mars dernier, nous lui avons demandé par mail de refuser la modification du PC NOOVEL'R ; celui-ci est resté à ce jour lettre morte. **AUCUNE COMMUNICATION – comme d'habitude- !!!!**

Face à ce mutisme et au flou institutionnel devant lequel nous nous trouvons, nous ne devons pas baisser la garde. Nous pouvons à tout moment être contraints d'engager une nouvelle procédure devant le tribunal.

Nous avons donc plus que jamais besoin de VOUS pour poursuivre nos actions et défendre votre cadre de vie.

Merci de nous adresser le renouvellement de votre cotisation annuelle (25€) pour 2020 ainsi que vos dons.

Comptant sur votre soutien,

Prenez soin de vous.

Pour le bureau,

Alain Bassini,

Chantal Dedenis,

Isabelle GIBEAU

Président

Secrétaire

Membre du CA